

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 17884

présenté par  
M. Julien-Laferrière

### ARTICLE 7

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette réforme des retraites est profondément injuste. Elle s'attaque aux plus fragiles, aux plus précaires, aux plus modestes, à un âge où 25% des plus pauvres sont déjà morts contre 5% des plus riches.

75% des françaises et des français sont opposés au recul de l'âge légal à 64 ans au lieu de 62, dont 80% des salariés, et 60% soutiennent le mouvement social en cours.

Cette réforme est idéologique avant d'être financière, puisque notre système de retraite n'est pas en danger. Ce déficit est la conséquence logique du "papy boom", 70 ans après le "baby boom". A long terme, il est donc appelé mécaniquement à se résorber de manière toute aussi logique.

11 milliards d'euros de déficit annuel, c'est 1.4 fois moins que la hausse du budget de l'armée décidée en janvier 2023, 1.7 fois moins que ce que coûte chaque année le CICE (et les allègements de cotisations qui lui ont succédées en 2019) à l'Etat depuis 2013, 4.5 fois moins que le coût annuel de l'évasion fiscale ou encore 21 fois moins que l'ensemble des aides publiques distribuées aux entreprises en France.

Augmenter l'âge de départ aura, de plus, un impact négatif pour notre système de sécurité sociale en terme de santé ainsi qu'en terme de chômage.

C'est une réforme qui porte une philosophie - travailler plus longtemps, refuser d'augmenter les prélèvements obligatoires sur les entreprises les plus grandes et les ménages les plus aisés - qui entre en contradiction avec les objectifs de justice sociale ainsi que de lutte contre la croissance effrénée et le réchauffement climatique qui sont ceux des écologistes.

Députés écologistes, nous nous opposons ainsi à cette réforme et proposons la suppression de cet article, cœur du dispositif.